

Il y a 250 ans, LE CANNET GAGNAIT SON INDÉPENDANCE

Histoire



Ancien territoire attaché à Cannes, Le Cannet va se battre pour gagner son indépendance. (Illustration Ville du Cannet)

C'était comment, avant ?

Comme toute la région, entre le 1^{er} et le III^e siècle avant J.-C., le site est occupé par les Romains. La voie Julia, dont le tracé encore visible, traverse le territoire et en fait une escale incontournable. Sur les nombreuses terres arables, les Romains intensifient la culture de l'olivier commencée quelques siècles plus tôt par les occupants transitoires. Le site est alors baptisé Olivetum. Vers l'an 1000, l'Abbaye de Lérins, qui, installée sur les îles cannoises, souhaite agrandir ses domaines terriens obtient une partie du littoral cannois et les seigneuries de Mougins et de la Roquette comprenant les terres du Cannet. La plus ancienne mention du site se retrouve dans un document de 1281 sous le nom d'Ad Cannetum. Le 6 mars 1556, c'est l'inauguration de la première paroisse sous le vocable de Sainte-Catherine donne lieu à la fondation du quartier Sainte-Catherine, et au Nord à celui Saint-Sauveur. Au XV^e ou XVI^e siècle, s'édifie la Tour des Danys, qui, maison d'armes, a également des fonctions défensives pour protéger l'entrée de la ville. Sous l'Ancien Régime (1589 - 1791), la ville du Cannet est essentiellement centrée sur deux axes, le vieux Cannet où se trouve l'essentiel de la population et Rocheville. Le XIX^e siècle voit le développement de la commune, mais ce n'est que dans la seconde moitié du XX^e siècle que la ville a pris sa forme actuelle.

Bien que le 9 août 1774, un arrêt royal érige Le Cannet en commune indépendante vis-à-vis de Cannes, il faudra attendre le 27 janvier 1777 pour que soit signé et enregistré le décret définitif auprès du Parlement de Provence.

L'assée d'être sous la coupe de l'Abbaye de Lérins qui nomme elle-même les Consuls de Cannes, la population du Cannet émet des revendications séparatistes dès 1773. Cette même année, les Cannetans font parvenir une requête au Roi Louis XVI, réclamant leur indépendance. Bien qu'elle leur soit accordée le 9 août 1774 par arrêt royal, elle n'est pas gagnée pour autant !

Une immigration italienne venue d'Imperia

Pendant plusieurs siècles, le lieu va vivre sous domination des Consuls de Cannes inféodés à l'Abbaye de Lérins (*lire encadré*). Mais les mentalités et les modes de vie entre Cannois et Cannetans diffèrent. Il faut dire que la plupart des Cannetans de l'époque sont originaires du Val d'Oneille - quartier d'Imperia en Italie. En effet, cette immigration italienne avait débuté le 5 février 1441 lorsque Dom André de Plaisance, Infirmier de Lérins, avait alloué plusieurs terres de ce qui deviendra Le Cannet au tanneur italien Sylvestre Calvy. Cette transaction est d'ailleurs considérée comme l'acte fondateur de la ville. Lorsqu'au moment des invasions, la population déserte le village, les moines font de nouveau fait appel à des familles

du Val d'Oneille pour relancer les cultures.

Bien implanté, Calvy va convaincre plus de 140 familles de venir s'installer sur le territoire. Surnommées les Figons, ces nouveaux venus vont surtout s'établir autour des points d'eau et des terres cultivables formant ainsi de petits hameaux.

Ils investissent principalement un site qui deviendra l'actuel centre-ville et le Square du Tivoli.

Certains quartiers portent encore les noms de ces Figons : Ardisson, Calvy, Dany, Gourins... C'est donc cette différence entre Cannois plutôt urbains et Cannetans plutôt ruraux qui, au fil du temps, va multiplier les conflits et générer de graves troubles.

Une lutte pour l'indépendance

Malgré l'instauration par le Grand Prieur de Lérins d'un consul réservé aux Cannetans le 21 décembre 1587, les différends s'accroissent.

Dès 1730, les Cannetans se rebellent contre la tutelle cannoise et pensent indépendance. Ce n'est qu'en 1773 qu'ils adressent au Roi

une requête en ces termes : « On peut compter parmi nous deux cent cinquante chefs de famille et environ 1300 habitants (...) Le terroir est fertile et étendu, arrosé par des eaux abondantes, couvert d'une prodigieuse quantité d'orangers qui, soigneusement cultivés par les propriétaires leur assurent un produit considérable (...) ».

La différence entre Cannois plutôt urbains et Cannetans plutôt ruraux va multiplier les conflits

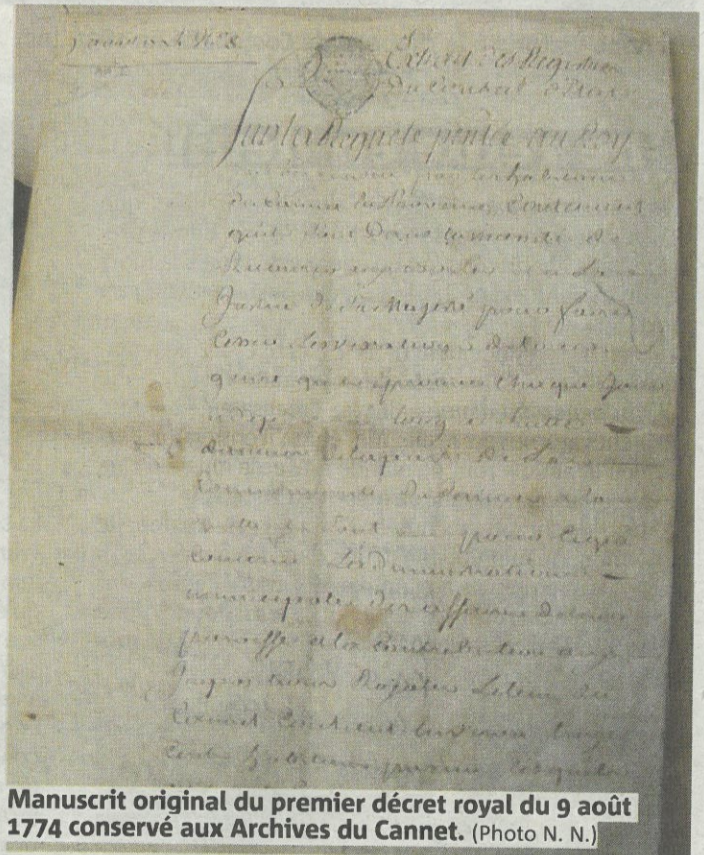
Le 9 août 1774, Louis XVI adresse une lettre patente stipulant la séparation du Cannet de sa ville tutrice au parlement de Pro-

vence. Mais Cannes ne voit pas d'un bon œil cette séparation qui diminue son importance.

Les Cannois vont donc faire appel de cette décision. Malgré intrigues et pétitions des Cannois auprès des chefs de Province, rien n'y fera. Un second arrêt émis en décembre 1777, instaure le vallon du Cannet en Commune du Cannet. C'est Jacques Turgot, intendant des finances qui, le 29 janvier 1777, oblige le Parlement de Provence à enregistrer l'arrêt du roi. Le Cannet est maintenant commune libre et la ville ne va cesser de se développer.

NELLY NUSSBAUM
magazine@nicematin.fr

Sources : Ville du Cannet et OT du Cannet



Manuscrit original du premier décret royal du 9 août 1774 conservé aux Archives du Cannet. (Photo N. N.)



Le Cannet vers 1764, quand la commune misait avant tout sur ses terres agricoles. (DR)

MAA-B 20